

La société [CHEYNET & FILS](http://www.cheynet.fr) / T : 04.77.35.60.43 (siège à Saint Just Malmont), spécialisée dans les rubans élastiques, se voit accorder un nouveau délai de 3 semaines par le tribunal de commerce de Lyon. Ainsi, les dossiers de reprise doivent à présent être déposés avant le 19 mars. La société a été placée en liquidation judiciaire le 5 décembre dernier. La réponse sera apportée par le tribunal le 2 avril prochain à l'occasion d'une nouvelle audience. Faute d'offre ou de déclaration d'intention sérieuse, il sera procédé à la cessation totale de l'activité et au licenciement des salariés. L'activité est prolongée pour 3 mois, pour la dernière fois possible. www.cheynet.fr